

ÉNERGIES
DU SANTERRE

Des hommes
au service de
vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débi-ter votre compte, et votre banque à débi-ter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débi-t de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Client Payeur N°		
Votre Nom	CHIROL Anne	(B) 1
Votre adresse	1703 D Route de L'Oiselay	(A) 2
	84700 SORGUES	(A) 2
	France	(A) 2
Les coordonnées de votre compte	FR76 1130 6800 8492 4014 0800 016	(A) 2
Nom du créancier	AGRIERPPRUS	(B) 1
I.C.S	Energies du Santerre	(A) 2
	FR1880B528	(A) 2
	32 FAUBOURG DE BRETAGNE	(A) 2
	80200 PERONNE	(A) 2
Type de paiement :	Paiement récurrent / répéti-tif ☐ Mensualisation ☒ Prélèvement à la date du 09 02 2024	(A) 2
Signé à	SORGUES	(A) 2
Signature(s) :		(A) 2

CHENIL des CONFINES
Anne CHIROL
1703 D Route de L'Oiselay
84700 SORGUES
Tél. 04 90 83 00 70 - Port. 06 30 59 17 60
Siret 413 715 186 00016
TVA Intracommunautaire FR 46 413 715 186

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur		(B) 2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)		(A) 1
		(A) 2
		(A) 1
		(A) 2
Contrat concerné		(A) 2
		(A) 2
		(A) 2

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

CHENIL des CONFINES
Anne CHIROL
1703 D Route de L'Oiselay
84700 SORGUES
Tél. 04 90 83 00 70 - Port. 06 30 59 17 60
Siret 413 715 186 00016
TVA Intracommunautaire FR 46 413 715 186